

HONORAIRES DE TRANSACTION

PRIX NET VENDEUR	HONORAIRES T.T.C. À LA CHARGE DE L'ACQUÉREUR OU DU VENDEUR (selon mandat)
DE 0 A 40 000 €	FORFAIT DE 4 000 €
AU-DELÀ DE 40 000 €	5,5 % EN PLUS DU FORFAIT

HONORAIRES DE LOCATION

	BAILLEUR	LOCATAIRE
Visite, constitution dossier, rédaction & signature bail :	Au m ² en fonction de la zone définie par la loi ALUR	Au m ² en fonction de la zone définie par la loi ALUR
Etat des lieux d'entrée :	3,03 € / m ²	3,03 € / m ²
Plafonnés à hauteur d'un mois de loyer charges comprises		